

## **Politique en matière d'utilisation de courrier électronique à la HE Vinci à l'attention des étudiants (22 octobre 2015)**

Le courrier électronique est devenu depuis quelques années un outil de travail et de communication important de toute entreprise ou institution.

Soucieux d'assurer un service fiable pour tous et correspondant aux besoins, le Collège de direction de la HE Vinci a décidé d'instaurer une politique d'utilisation en matière de courrier électronique afin de faciliter le travail collaboratif au sein de la Haute École, de permettre d'entrer en contact les uns avec les autres et d'accroître le sentiment d'appartenance à Vinci.

Les membres du personnel de la HE Vinci disposent à présent d'une adresse électronique **prenom.nom@vinci.be**. Les étudiants ont une adresse **prenom.nom@student.vinci.be**

*Quelles sont les dispositions relatives à l'utilisation du courrier électronique ?*

Le courrier électronique sert de moyen de communication officiel au sein de la HE Vinci. Ce service est réservé au cadre des études. Tous les messages officiels sont transmis par ce biais. Dorénavant, les adresses privées (gmail, yahoo, hotmail, etc.) ne sont plus utilisées par les services de la Haute Ecole. Il est demandé d'envoyer les mails aux membres du personnel de la Haute Ecole à leur adresse institutionnelle.

Sauf cas de force majeure, vous êtes priés de relever régulièrement le courrier déposé dans votre boîte de réception et d'utiliser cette adresse pour l'envoi de messages liés à la formation.

L'usage du courrier électronique doit être conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives principalement au respect du secret de la correspondance, à la protection de la vie privée, à la criminalité informatique, au droit d'auteur, au commerce électronique, au harcèlement moral ou sexuel, aux publications à caractère injurieux, raciste, pornographique, pédophile ou diffamatoire. Les sanctions pour non-respect de dispositions légales peuvent aller jusqu'au dépôt de plainte par la HE Vinci auprès des autorités judiciaires compétentes.

Conformément à la jurisprudence en vigueur en Belgique, il est permis d'utiliser le service de courrier électronique de la Haute Ecole à des fins personnelles pour autant que cet usage :

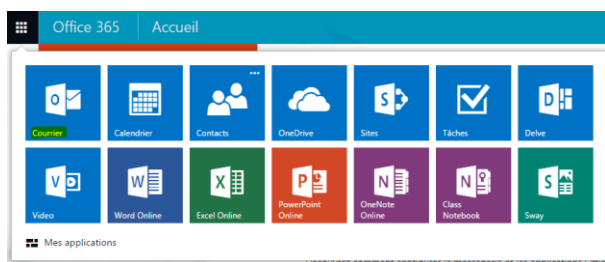
- ne perturbe pas l'usage professionnel,
- reste dans des limites modestes,
- n'implique pas la Haute Ecole et ne lui porte pas préjudice.

*Comment me connecter à mon adresse @student.vinci.be ?*

En vous connectant à l'adresse : <https://webmail.vinci.be>, vous avez accès aux différents outils d'Office 365 parmi lesquels le courrier électronique. Les étudiants de Marie Haps et du Parnasse-ISEI peuvent se connecter à partir de leur intranet : <https://intranet.vinci.be>

Vous pouvez vous connecter à partir de n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

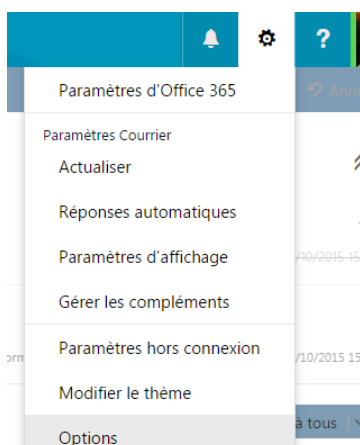
Si vous travaillez sur un autre outil O365 disponible dans l'une des tuiles ci-dessus, vous pouvez à tout moment consulter votre courrier en sélectionnant 'Courrier' dans le carré supérieur noir.



*Comment recevoir les messages institutionnels sur ma boîte mail privée ?*

Vous pouvez choisir de recevoir vos messages sur votre boîte privée. Pour écrire un message à partir de votre adresse @student.vinci.be, vous devez utiliser la connexion via [webmail.vinci.be](http://webmail.vinci.be) (voir ci-dessus)

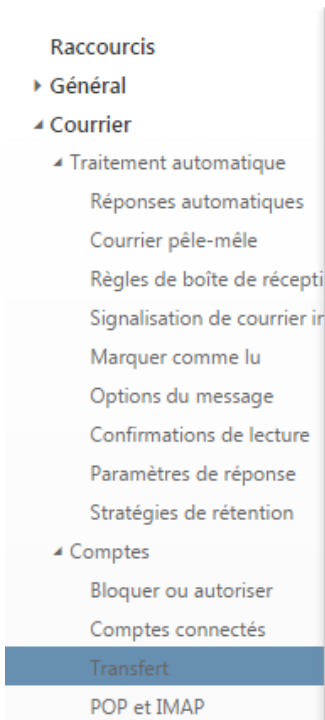
Quand vous êtes dans l'outil 'Courrier' d'O365, cliquez sur la roue dentelée dans le bandeau bleu et sélectionnez 'Options'.



Dans Courrier → Comptes → Transfert, vous devez démarrer le transfert en indiquant l'adresse mail vers laquelle vos mails @student.vinci.be seront transférés.

Il est possible de conserver une copie des mails sur votre compte Vinci. Pour cela, cochez la case « Conserver une copie des messages transférés ».

## Options



Enregistrer Ignorer

## Transfert

Démarrer le transfert

Transférer mon courrier électronique à :

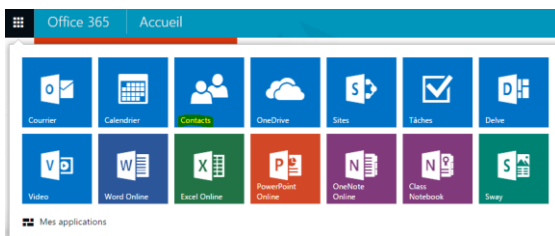
• **Erreur** : Une adresse de messagerie valide est n

Conserver une copie des messages transférés

Arrêter le transfert

*Où trouver les coordonnées d'un destinataire Vinci ?*

Toutes les adresses mail sont accessibles dans la tuile Contacts d'O365 :



Cliquez ensuite sur Annuaire – All Users

▼ Mes contacts

^ Annuaire

All Rooms

**All Users**

All Distribution Lists

All Contacts

All Groups

Offline Global Address List

*Comment rédiger un contenu clair et efficace ? Quand consulter ma boîte à message ? Comment rédiger une réponse efficace ?*

Un ['guide du bon usage du mail'](#) édité par l'UCL vous propose quelques pistes.

*Comment les adresses de la Haute Ecole sont-elles construites ?*

- Les membres du personnel ont une adresse de courrier électronique Vinci de la forme **prenom.nom@vinci.be**. Cette adresse leur est attribuée lors de la procédure d'engagement.
- Les étudiants ont une adresse de courrier électronique Vinci de la forme **prenom.nom@student.vinci.be**. Cette adresse leur est attribuée lors de la procédure d'inscription.
- En cas d'homonymie, il est dérogé à la règle générale mentionnée ci-dessus par ajout de caractères en vue d'éviter les doublons.

*Qui contacter si vous ne parvenez pas à vous connecter ?*

Le service informatique de votre institut est à votre disposition.

---